Investir dans les populations rurales

Conseil d'administration
Cent quarantième session
Rome, 11-12 décembre 2023

Procès-verbal de la cent quarantième session du Conseil d'administration

Cote du document: EB/140

Date: 27 février 2024

Distribution: Publique

Original: Anglais

Questions techniques:

Claudia ten Have
Secrétaire du FIDA
Bureau de la Secrétaire
courriel: c.tenhave@ifad.org

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et relations avec les États membres
Bureau de la Secrétaire
courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session 1

Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour 1

Point 3 de l'ordre du jour – Points soumis à la procédure en bloc [A] 1

Point 4 de l'ordre du jour – Débat stratégique avec le Président du FIDA – Partenariats stratégiques [E] 1

Point 5 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles 4

a) Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2024, perspectives budgétaires pour 2025–2026 et budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2024 et plan indicatif pour 2025–2026 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTE, le SAFP et le MARE [A] 4

b) Informations actualisées sur la décentralisation du FIDA [E] 6

c) Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies: rapport d'achèvement [E] 7

d) Rôle de supervision afférent à la fonction de déontologie au FIDA [C/A] . 8

Point 6 de l'ordre du jour – Gouvernance [A] 9

a) Rapport et recommandations issues de l'examen par le Bureau du Conseil des gouverneurs des pratiques applicables au processus à suivre pour les futures nominations du Président du FIDA 9

b) Demandes d'admission en qualité de Membres non originaires 10

Point 15 de l'ordre du jour – Questions opérationnelles [A] 11

a) Proposition de projet et de programme soumise à l'attention du Conseil d'administration 11

i) Afrique orientale et australe 11

Point 7 de l'ordre du jour – Questions diverses [I] 12

a) Informations actualisées sur la mise en œuvre du Mécanisme de financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les zones rurales en Afrique (ARCAFIM) 12

b) Rapport oral sur la visite de pays du Conseil d'administration de 2023 en Ouganda 12

Clôture de la session 13

Annexes

I. Points approuvés en bloc lors de la cent quarantième session du Conseil d'administration
II. Liste des documents soumis avant la cent quarantième session du Conseil d'administration
III. Délégations à la cent quarantième session du Conseil d'administration
IV. Ordre du jour de la cent quarantième session du Conseil d'administration – 11-12 décembre 2023

Procès-verbal de la cent quarantième session du Conseil d'administration

Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session

1. La cent quarantième session du Conseil d'administration a été ouverte par le Président du FIDA et président du Conseil d'administration, M. Alvaro Lario.

2. Le procès-verbal suit l'ordre dans lequel les points étaient inscrits à l'ordre du jour. Lorsqu'il y a lieu, les principaux résultats des délibérations sont présentés dans des encadrés. La liste des documents soumis au Conseil d'administration figure à l'annexe II.

3. Le discours d'ouverture du président du Conseil d'administration est intégralement disponible en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres, sous la cote EB 2023/140/INF.2/Rev.1.

Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour provisoire, modifié comme suit:
  - suppression de la proposition de Programme d'autonomisation et d'amélioration des moyens de subsistance des groupes tribaux particulièrement vulnérables dans l'État d'Odisha – Phase II (OPELIP II) en Inde;
  - ajout de deux points au titre des questions diverses, à savoir:
    - informations actualisées sur la mise en œuvre du Mécanisme de financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les zones rurales en Afrique (ARCAFIM);
    - rapport oral sur la visite de pays du Conseil d'administration de 2023 en Ouganda.
- La version révisée de l'ordre du jour est disponible sur la plateforme interactive réservée aux États membres, sous la cote EB 2023/140/R.1/Rev.2.

Point 3 de l'ordre du jour – Points soumis à la procédure en bloc [A]

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé et confirmé, par consensus et sans objection, les points sur lesquels il était invité à se prononcer dans le cadre de la procédure en bloc (voir l'annexe I).

Point 4 de l'ordre du jour – Débat stratégique avec le Président du FIDA – Partenariats stratégiques [E]

Résultat des délibérations:

- Les membres ont salué l'approche adoptée par le Fonds en matière de partenariats stratégiques, et ont encouragé la direction à renforcer sa collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et à tirer parti des complémentarités avec les partenaires aux niveaux mondial, régional,

national et local. Il convenait d'être prudent dans le choix des partenariats afin de favoriser la convergence et d'éviter les doubles emplois et la dispersion des efforts de l'organisation.

4. Les représentants ont fait bon accueil au document de travail stratégique (publié sous la cote EB 2023/140/R.14), et se sont réjouis de la possibilité d'examiner la manière dont le FIDA pouvait mettre à profit son pouvoir de mobilisation pour favoriser des partenariats plus efficaces, rassembler davantage de fonds pour le développement et permettre aux populations rurales de mieux se faire entendre. Les États membres se sont félicités de la force motrice dont fait preuve le FIDA en mettant en place des partenariats pour réaliser sa mission, notant qu'il lui fallait pour cela travailler à différents niveaux – du niveau mondial à celui des pays – et avec des acteurs allant des pouvoirs publics nationaux et locaux aux communautés locales, en passant par les organisations non gouvernementales (ONG). Considérant le contexte actuel des crises liées aux systèmes alimentaires et au climat, le Conseil d'administration a souligné le rôle clé des partenariats dans la réalisation des objectifs de développement durable, et a insisté sur le fait qu'il importait pour les organisations de se concentrer sur leurs atouts respectifs afin de maximiser l'impact. Les représentants sont convenus que le FIDA était particulièrement bien placé pour renforcer la sécurité alimentaire, la résilience face aux changements climatiques et l'adaptation des petits producteurs, et ont invité la direction à se montrer sélective dans ses partenariats afin d'éviter de disperser les efforts de l'organisation.

5. En référence aux trois questions mentionnées dans le document de travail stratégique, les représentants ont souligné qu'il importait de favoriser l'appropriation par les pays par la mise en place de partenariats locaux, compte tenu notamment du fait que ces derniers sont souvent des sources d'innovation. Le Conseil d'administration a salué le rôle du FIDA dans la mobilisation des parties prenantes locales, et a encouragé le Fonds à poursuivre sur cette voie. Les représentants ont appelé à adopter une approche centrée sur le client, en encourageant les plateformes nationales efficaces réunissant l'ensemble des parties prenantes et en favorisant une utilisation accrue des connaissances et des solutions locales. Les partenariats stratégiques, notamment avec les organisations de la société civile et le secteur privé, étaient considérés comme un outil essentiel pour renforcer l'impact des programmes de développement et en favoriser la durabilité à long terme. L'approche par filière du FIDA était un point de départ naturel pour une collaboration avec le secteur privé, et il convenait de déployer de nouveaux efforts pour remédier aux risques potentiels et accroître l'intérêt des investisseurs.

6. Rappelant que le but était de réduire les doubles emplois et de générer de plus grandes synergies grâce aux partenariats, le Conseil d'administration a souligné la nécessité de renforcer la coopération entre les trois organismes ayant leur siège à Rome, compte tenu de leur nature complémentaire et de leurs objectifs communs. Une meilleure coordination permettrait au Fonds de bénéficier de connaissances techniques, d'augmenter l'efficacité des investissements et d'accroître la cohérence entre l'action humanitaire et l'assistance à long terme. Les domaines qui profiteraient d'une coordination plus étroite seraient notamment le partage de connaissances, l'intensification de l'action anticipée en matière de sécurité alimentaire face aux chocs climatiques et l'élaboration d'un discours commun sur le lien entre alimentation et climat. Les représentants ont salué la récente signature d'un mémorandum d'accord entre les organismes ayant leur siège à Rome, et ont dit attendre avec intérêt sa mise en œuvre. À cet égard, la direction a informé le Conseil d'administration qu'un partenariat fructueux existait déjà avec le Centre d'investissement de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le domaine du support technique, et que l'élaboration d'un autre, entre le FIDA, la FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM), était en

voie d'achèvement. S'agissant du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix (mentionné par un certain nombre de représentants au Conseil d'administration), ce partenariat serait mis en œuvre dans des situations de fragilité bien définies dans des pays/zones régionales pour, entre autres, élaborer des évaluations conjointes de la fragilité, intégrer les petits exploitants dans les programmes d'aide alimentaire et veiller à ce que les projets de développement des filières contribuent aux programmes d'aide alimentaire et d'alimentation scolaire dans le cadre des achats locaux effectués par le PAM.

7. Au cours des débats, le Conseil d'administration a mis en avant un certain nombre de partenariats que le FIDA devrait continuer à privilégier et à explorer dans les années à venir. Il s'agissait notamment de partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies; des institutions financières internationales et des banques multilatérales de développement; des banques publiques de développement; des banques nationales; le secteur privé (possibilité de faire davantage appel à des financements mixtes et à des partenariats avec des investisseurs à impact et des sociétés de capital-investissement); le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour l'adaptation et le Fonds pour l'environnement mondial (en s'appuyant sur l'expérience acquise par le FIDA avec le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne); les réseaux régionaux et les forums mondiaux tels que le G20; la société civile; les ONG; les pouvoirs publics locaux; les institutions de recherche et les groupes de réflexion; les mécanismes existants tels que le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Les représentants ont également salué les efforts déployés par le FIDA dans le cadre de ses partenariats pour accroître la visibilité et la sensibilisation et permettre ainsi aux populations rurales de mieux se faire entendre, et ont noté que le processus de décentralisation en cours avait déjà offert la possibilité de rechercher de tels partenariats stratégiques dans les pays où le Fonds opère, en favorisant l'inclusion, le renforcement des capacités et un plus grand impact sur la concertation sur les politiques. Le Conseil d'administration a félicité le FIDA au sujet de la Plateforme pour des systèmes alimentaires verts et inclusifs, qui réunit 132 banques publiques de développement opérant dans le domaine agricole dans 98 pays, et a souligné que ces banques pourraient bénéficier de l'expérience acquise par le Fonds dans les zones fragiles. La direction a également indiqué qu'elle étudiait des possibilités de collaboration avec la Banque mondiale dans le domaine des passations de marchés, ainsi que dans le cadre de formations et d'analyses conjointes, et que des plans d'action annuels avaient été mis en place pour travailler aux côtés des banques multilatérales de développement, notamment la Banque asiatique de développement, la Banque africaine de développement et la Banque mondiale. En réponse à une demande d'informations, la direction a expliqué que le FIDA continuerait à accorder des financements concessionnels, même si d'autres banques multilatérales de développement commençaient à réduire leurs niveaux de concessionnalité dans le cadre de leurs partenariats.

8. Le Conseil d'administration a également félicité le FIDA pour son engagement dans la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) et l'a encouragé à renforcer encore ses investissements dans ce domaine, ceux-ci favorisant l'innovation, le recensement des bonnes pratiques et le partage ultérieur de connaissances entre les pays en développement. L'innovation, de même que la technologie, pourrait être le thème d'un débat stratégique lors d'une prochaine session du Conseil d'administration.

9. La direction a été invitée à collaborer en priorité avec des partenaires susceptibles d'aider à débloquer et à rassembler davantage de capitaux pour les petites et moyennes entreprises agricoles, et à accroître la visibilité du Fonds en tant que partenaire stratégique, en aspirant à une plus grande convergence et en évitant la fragmentation.

Point 5 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles

a) Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2024, perspectives budgétaires pour 2025-2026 et budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2024 et plan indicatif pour 2025-2026 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTE, le SAFP et le MARE [A]

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé par consensus et sans objection:
  - le programme de prêts et dons pour 2024, d'un montant pouvant aller jusqu'à 1 175 millions de DTS (1 538 millions d'USD), englobant un programme de prêts de 1 165 millions de DTS (1 525 millions d'USD) et un programme brut de dons de 10 millions de DTS (13 millions d'USD).
- Le Conseil d'administration, par consensus et sans objection, a également recommandé au Conseil des gouverneurs d'approuver:
  - le budget ordinaire du FIDA pour 2024, d'un montant de 183,41 millions d'USD, qui a été établi en se fondant sur une classification des coûts et qui se décompose entre ressources affectées à la gestion servant à prendre en charge les coûts indirects (78,41 millions d'USD) et ressources affectées aux programmes servant à prendre en charge les coûts directs (105 millions d'USD);
  - le budget d'investissement du FIDA pour 2024, d'un montant de 6,10 millions d'USD;
  - le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) pour 2024, d'un montant de 6,144 millions d'USD;
  - la disposition selon laquelle les crédits non engagés à la clôture de l'exercice financier 2023 pourront être reportés sur l'exercice financier 2024, à concurrence de 3% au maximum des crédits correspondants.
- En outre, le Conseil d'administration a approuvé la soumission au Conseil des gouverneurs, pour information:
  - du contenu du rapport de situation sur la participation du FIDA à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, tel qu'il figure dans la troisième partie du document publié sous la cote EB 2023/140/R.15;
  - d'un rapport de situation sur la mise en œuvre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) et du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE) et sur les conditions de prêt pour 2024, établi à partir du rapport figurant dans la quatrième partie du document publié sous la cote EB 2023/140/R.15 et de son additif.

10. Le Conseil d'administration a examiné le document publié sous la cote EB 2023/140/R.15 ainsi que son additif, et a pris note des synthèses présentées par les présidents du Comité d'audit et du Comité de l'évaluation à la suite de leur propre examen du document.

11. Les membres ont salué les efforts déployés par la direction pour limiter à 1,7% la hausse réelle du budget du FIDA proposé pour 2024, soit une augmentation inférieure à celle prévue dans l'aperçu présenté en septembre, en notant qu'elle servirait dans son intégralité à financer le réajustement du plan de décentralisation conformément à l'engagement d'avoir 45% d'agents détachés sur le terrain d'ici à la fin de 2024. Les membres se sont également félicités de la présentation claire du document et du fait que la majeure partie du budget soit affectée aux coûts directs liés aux opérations, à l'exécution et à la supervision.

12. Indiquant leur souhait de parvenir à une certaine stabilité budgétaire, des membres ont demandé des informations supplémentaires sur les coûts futurs de la décentralisation et l'incidence de l'accroissement des opérations dans les contextes de fragilité, et sur la manière dont ces dépenses seraient prises en charge, à savoir par une hiérarchisation des priorités ou par la recherche d'économies. Malgré des améliorations s'agissant de la réduction du taux de vacance de postes et du respect du plafond de report, il restait des progrès à accomplir, notamment une diminution des dépenses liées aux services de consultants. La stabilité du FIDA passait par une gestion financière solide, l'utilisation efficace des fonds et la viabilité financière. Les membres ont insisté sur le fait que, avec l'achèvement des négociations sur FIDA13, il était nécessaire de se pencher sur les perspectives budgétaires à moyen terme, dans toutes leurs composantes, et ont précisé qu'ils attendaient avec intérêt de participer à ce processus et à la révision des indicateurs d'efficience en 2024.

13. Un programme de prêts et dons ambitieux était prévu pour 2024; la direction avait veillé aux premiers préparatifs, et l'essentiel du travail de conception était déjà accompli. En réponse aux questions posées sur le SAFP et le MARE, la direction a indiqué qu'une planification détaillée pour 2024 était sur le point d'être achevée et qu'il était possible que des pays supplémentaires basculent dans le surendettement. S'agissant du MARE, la direction a confirmé la diminution du nombre de pays accédant au mécanisme, principalement à cause de la hausse des taux d'intérêt. Par ailleurs, étant donné qu'il s'agissait de la toute première utilisation du MARE, les enseignements importants qui en avaient été tirés seraient mis à profit dans les temps à venir, y compris pour rechercher d'autres financements mixtes (financements climatiques ou autres dons disponibles, notamment).

14. Compte tenu de l'environnement de plus en plus décentralisé, la direction réalisait un examen du siège pour s'assurer de son adaptation à l'objectif visé. Il s'agissait de déterminer si les délégations de pouvoirs étaient appropriées, de cartographier les services et les fonctions (en définissant ceux qui seraient pris en charge au siège et ceux qui seraient assurés par des partenaires, en cas de partage de locaux entre le FIDA et d'autres organisations internationales) et de se saisir des possibilités offertes dans le contexte plus large du programme des Nations Unies pour le renforcement de l'efficience.

15. Le Conseil d'administration a approuvé la proposition de budget d'IOE, laquelle avait été révisée pour mieux cadrer avec le programme de travail proposé. À la demande de certains membres, IOE a expliqué que, sur la base des informations actualisées sur les conditions de sécurité en Haïti, une proposition d'évaluation du programme de pays serait considérée. Concernant l'évaluation thématique sur l'égalité des genres, IOE a expliqué que le rapport serait achevé en février 2024 et présenté au Comité de l'évaluation à sa session de juin.

b) Informations actualisées sur la décentralisation du FIDA [E]

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a accueilli favorablement les informations actualisées sur la décentralisation du FIDA figurant dans le document publié sous la cote EB 2023/140/R.17.
- Il convenait d'examiner avec soin les coûts, l'impact et les résultats, et de réaliser une analyse coût-avantages en temps voulu pour apporter des données basées sur des éléments factuels à l'appui de la prise de décisions.
- La direction présenterait des informations actualisées sur le processus de décentralisation du FIDA en décembre 2024.

16. Les membres du Conseil d'administration ont accueilli favorablement les informations actualisées sur le processus de décentralisation, y compris le plan de réajustement, et ont salué la réponse de la direction aux enseignements tirés de l'expérience et les progrès réalisés s'agissant du passage d'un modèle de présence dans les pays à un modèle décentralisé. Les représentants ont exprimé leur appui aux efforts continus de décentralisation du FIDA, notant l'impact positif sur les résultats des projets et l'efficience opérationnelle, l'adéquation avec les priorités des pays et l'amélioration de la coordination entre les partenaires, notamment les organismes ayant leur siège à Rome. Un bon accueil a été réservé à la création du bureau régional pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok, et les membres se réjouissaient de la perspective d'amélioration de la collaboration et de la coordination entre les trois organismes ayant leur siège à Rome.

17. Il était essentiel de rapporter les coûts à l'impact et aux résultats, notamment s'agissant des types de bureaux (multipays ou dirigés par un directeur ou une directrice de pays) et des localisations géographiques (création de bureaux dans des contextes de fragilité, de conflit ou de sortie de conflit, par exemple). Au vu des coûts élevés du maintien de bureaux dans de tels contextes, la direction avait décidé d'accélérer la mise en place de bureaux régionaux, en renforçant les liens avec des organismes tels que le PAM et en collaborant avec des partenaires locaux pour l'exécution des projets (en Afghanistan et au Yémen, par exemple).

18. De l'avis général, il fallait laisser au FIDA le temps d'acquérir davantage d'expérience. Le Fonds pourrait ainsi réaliser une évaluation complète et une analyse coût-avantages qui permettraient de dégager des enseignements importants. Une telle analyse reposant sur des données factuelles éclairerait la prise de décisions et l'apport de corrections en cours de route.

19. Compte tenu de l'importance du facteur humain, les activités de gestion du changement étaient essentielles pour réussir la décentralisation 2.0. Le Fonds s'employait à mettre en place une délégation de pouvoirs suffisante et de solides fonctions de contrôle, souvent en les adaptant en fonction du contexte, de manière à combler les lacunes et à permettre une gestion efficace des ressources. Des enquêtes auprès du personnel avaient été menées pour évaluer le moral des agents, la diversité, l'équité, l'inclusion et la culture organisationnelle; d'autres seraient réalisées pour recueillir des informations sur les réussites et les domaines à améliorer. Une communication bidirectionnelle serait mise en place: la direction ferait des visites régulières dans les bureaux régionaux, et les directeurs régionaux se rendraient chaque trimestre au siège. Les journées de réflexion régionales et la réunion annuelle du personnel des bureaux régionaux et des bureaux de pays du FIDA ont été qualifiées d'espaces de dialogue précieux pour l'échange de points de vue et d'expériences. La direction a mis en avant les progrès accomplis au regard de la réduction du taux de vacance de postes et de l'amélioration de la diversité de

genre et de la représentation géographique, en expliquant que le processus de décentralisation avait contribué à l'augmentation du personnel recruté sur le plan national.

20. Tout en reconnaissant qu'il était important de renforcer l'appui aux centres de CSST, la direction a indiqué que la coopération Sud-Sud et triangulaire serait également intégrée dans les activités des bureaux régionaux. Tous les programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) approuvés en 2023 accordaient une attention prioritaire à la CSST, et le financement de cette dernière provenait souvent des budgets des projets. Cela étant, le Fonds continuerait d'augmenter les ressources allouées à ces centres pour répondre à leurs difficultés.

21. La direction a fait le point sur la mise en place du bureau régional pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok, lequel devait être opérationnel au troisième trimestre 2024. Des négociations avaient été engagées avec les autorités pour l'accord avec le pays hôte, et le recrutement du personnel avait commencé. Des possibilités de partage de locaux avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la FAO et d'autres organisations internationales étaient à l'étude. Par ailleurs, des manifestations d'intérêt pour l'accueil du bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes avaient été reçues, et des propositions détaillées étaient attendues pour la fin du mois de janvier; le Président rendrait sa décision sur cette base.

22. Le Conseil d'administration serait tenu informé de l'avancement de la décentralisation, un rapport de situation devant lui être soumis fin 2024.

c) Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies: rapport d'achèvement [E]

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné le rapport d'achèvement du Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies figurant dans le document EB 2023/140/R.18, lequel a été révisé afin d'y inclure les données relatives aux ressources (d'un montant de 0,9 million d'USD) du budget ordinaire utilisées lors de la première année de mise en œuvre du plan (document révisé publié sous la cote EB 2023/140/R.18/Rev.1).
- Les membres ont salué l'engagement de la direction à atteindre la parité entre les sexes et les efforts qu'elle déploie pour favoriser la diversité, l'équité, l'inclusion et une culture organisationnelle saine.

23. Le Conseil d'administration a accueilli favorablement le rapport d'achèvement relatif au Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies, lequel avait été mené conformément au calendrier et au budget prévus. Les représentants se sont félicités en particulier des résultats obtenus au regard du renforcement des capacités ainsi que de la réduction de la charge de travail du personnel, de l'automatisation et de la rationalisation des processus institutionnels et de la gestion des risques.

24. Les membres du Conseil d'administration ont souligné qu'il était important de renforcer l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et de tirer pleinement parti de son potentiel, tout en anticipant et en atténuant les risques sous-jacents. La direction a insisté sur l'approche de l'IA centrée sur les personnes et les compétences adoptée dans le plan, laquelle vise à doter le personnel des compétences et de l'accès aux données nécessaires pour s'adapter efficacement à ces évolutions novatrices et mieux gérer les risques connexes. Par ailleurs, ces innovations dans le domaine de l'IA n'impliquant pas l'utilisation d'informations privées ou sensibles, les risques potentiels pour le FIDA étaient limités. L'objectif dans les temps à venir serait de déployer des composantes d'IA dans l'ensemble de

l'organisation, en conservant une approche axée sur l'évitement des risques et l'éthique, et de contribuer à l'élaboration des règles relatives à l'utilisation de l'IA au sein du système des Nations Unies.

25. Les représentants ont salué l'engagement du FIDA à privilégier une culture organisationnelle positive ainsi que la diversité, l'équité et l'inclusion, et ont encouragé la direction à se fixer un objectif de 50% de femmes aux postes de classe P-5 ou supérieure. La direction a assuré au Conseil d'administration que le pourcentage de femmes au sein du personnel dépassait 50% à l'échelle de l'organisation, et que l'engagement à atteindre ce même objectif pour les postes de classe P-5 ou supérieure d'ici à 2030 avait déjà été pris. S'agissant des postes vacants, la direction a réaffirmé qu'elle continuerait de s'efforcer de réduire le délai moyen de recrutement et de promouvoir des mesures de fidélisation du personnel.

26. Le Conseil d'administration a demandé des informations supplémentaires sur les étapes qui suivront la mise en œuvre du plan et a invité la direction à continuer de renforcer les capacités et d'automatiser à plus grande échelle les processus institutionnels, notamment dans le contexte d'une organisation de plus en plus décentralisée. La direction a confirmé que les futures initiatives viendraient s'appuyer sur les résultats positifs du Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies et viseraient à tirer le maximum des réalisations actuelles, en veillant à ce que le personnel puisse bénéficier pleinement des changements opérés. En réponse à une question, la direction a souligné que les membres du Conseil d'administration pourraient eux aussi profiter des résultats du Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies avec le déploiement complet de gDoc et d'eLUNa – les nouveaux outils informatiques de gestion et de traitement linguistique des documents – et la refonte en cours du site Web du FIDA.

d) Rôle de supervision afférent à la fonction de déontologie au FIDA [C/A]

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a validé la Charte de déontologie et a approuvé, par consensus et sans objection, les modifications apportées au mandat du Comité d'audit du Conseil d'administration, telles qu'elles figurent dans le document EB 2023/140/R.19 et son rectificatif (document révisé publié sous la cote EB 2023/140/R.19/Rev.1).
- Le mandat révisé du Comité d'audit est disponible à l'adresse EB 2023/138/R.9/Rev.1 et sur la page du Comité d'audit de la plateforme interactive réservée aux États membres.

27. Le président du Comité d'audit a rendu compte au Conseil d'administration de l'examen qu'il a réalisé de la Charte de déontologie du FIDA à sa cent soixante et onzième réunion, et des modifications qu'il était proposé d'apporter au mandat du Comité d'audit pour y intégrer les responsabilités supplémentaires confiées à ce dernier.

28. Reconnaissant l'importance de l'institutionnalisation et du respect de normes de déontologie rigoureuses au sein du Fonds pour préserver la crédibilité et la réputation de celui-ci, le Conseil d'administration a exprimé son ferme soutien au renforcement du rôle et de l'indépendance de la fonction de déontologie au FIDA par l'attribution de responsabilités de surveillance au Comité d'audit. Ces responsabilités consistaient à examiner le plan de travail annuel du Bureau de la déontologie, à juger de l'adéquation des ressources, à évaluer la performance et à donner un avis consultatif sur la nomination ou le renvoi du chef ou de la cheffe du Bureau de la déontologie. Les membres se sont félicités de la mise en place de

cours de déontologie périodiques obligatoires pour le personnel, et ont encouragé à poursuivre les mesures visant à donner l'exemple en matière de déontologie, en particulier dans le cadre de la lutte contre les atteintes sexuelles.

29. La direction a souligné le rôle essentiel joué par la fonction de déontologie dans le façonnage de la culture organisationnelle au sens large, par la mise en avant des valeurs, du respect et de la conduite individuelle au sein de l'institution. Sur la question des ressources, la direction a mentionné le récent ajout d'un poste de déontologue principal (classe P-4) et a présenté des plans visant à étudier des possibilités de collaboration efficiente avec des services de médiation externes en cas de besoin.

Point 6 de l'ordre du jour – Gouvernance [A]

a) Rapport et recommandations issues de l'examen par le Bureau du Conseil des gouverneurs des pratiques applicables au processus à suivre pour les futures nominations du Président du FIDA

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a étudié le rapport et les recommandations élaborés à l'issue de l'examen par le Bureau du Conseil des gouverneurs du processus de nomination du Président du FIDA, tels qu'ils figuraient dans le document EB 2023/140/R.20, et a approuvé leur transmission, y compris le projet de résolution, au Conseil des gouverneurs afin qu'il puisse les adopter à sa quarante-septième session, en février 2024.

30. Le Conseil d'administration a remercié le Bureau du Conseil des gouverneurs pour l'examen du processus de nomination du Président du FIDA, et félicité le Fonds d'être à l'avant-garde des bonnes pratiques en matière d'élection du chef de l'institution et de procéder à des examens réguliers pour garantir la transparence, l'efficience et l'efficacité de ses pratiques. Il en était résulté un renforcement global du cadre institutionnel du Fonds.

31. Concernant la méthode de nomination, un membre a noté parmi les répondants à l'enquête une préférence pour le vote par rapport à une nomination par acclamation, même lorsqu'il n'y avait qu'un seul candidat au poste, et considérait cette pratique comme un mécanisme important de transparence et de remontée de l'information. La direction a assuré au Conseil d'administration que la formulation de l'article correspondant (article 41.2 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs) prévoyait la possibilité, et non l'obligation, de recourir à la méthode de la nomination par acclamation en cas de candidature unique. Cette interprétation est par ailleurs confirmée dans le paragraphe 44 c) du rapport du Bureau du Conseil des gouverneurs: « S'il n'y a qu'une candidature à la présidence retenue et en l'absence de demande, par un État membre, de procéder à un vote au scrutin secret, le Conseil des gouverneurs peut nommer le Président par acclamation » (soulignement ajouté au texte).

32. Durant la session, la Liste A a demandé de confirmer que, si la modalité par défaut pour la nomination du Président restait la séance privée, le Conseil des gouverneurs pouvait décider de tenir une séance publique. La direction a confirmé que cela semblait être le cas. Il est précisé dans l'article 41.1 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs que:

> « La nomination du Président du Fonds est examinée au cours d'une séance privée du Conseil des gouverneurs et il est procédé à son élection conformément aux dispositions de l'article 38.1, à moins que le Conseil des

> gouverneurs n'en décide autrement après examen d'un rapport du Bureau sur la question. »

En outre, un principe général veut que les organes de direction conservent le contrôle de la conduite de leurs réunions; s'agissant du Conseil des gouverneurs, il est énoncé à l'article 23 du Règlement intérieur:

> « Sauf dans le cas visé à l'article 41, les réunions du Conseil des gouverneurs sont publiques et celles de ses comités et autres organes subsidiaires sont privées, à moins que le Conseil n'en décide autrement. »

Sur la base des dispositions combinées des articles 23 et 41, le Bureau pouvait proposer une autre modalité, y compris une séance publique. Une telle proposition serait soumise au Conseil des gouverneurs pour décision.

33. Le Conseil d'administration a approuvé la soumission du rapport et de la résolution au Conseil des gouverneurs en février.

34. Concernant la continuité des activités au sein du Bureau du Président, la direction a expliqué qu'une affectation temporaire pour combler une vacance imprévue serait limitée dans le temps, et que le projet de modification de l'article VI.3 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds prévoyait que le responsable par intérim exerce les fonctions de Président soit jusqu'à ce que le Président ne soit plus frappé d'incapacité, soit jusqu'à l'entrée en fonction du Président nouvellement élu.

b) Demandes d'admission en qualité de Membres non originaires

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé, par consensus et sans objection, la soumission au Conseil des gouverneurs, en février 2024, de la demande d'admission de la République de Serbie en qualité de Membre non originaire, présentée dans le document publié sous la cote EB 2023/140/R.21, et a recommandé l'adoption du projet de résolution qui y figure.
- Le Conseil d'administration a approuvé la soumission au Conseil des gouverneurs, en février 2024, de la demande d'admission de la République de Lituanie en qualité de Membre non originaire, présentée dans le document publié sous la cote EB 2023/140/R.31, et a recommandé l'adoption du projet de résolution qui y figure, en notant une objection de la Chine. Cette objection n'a pas d'incidence sur la majorité requise pour l'approbation du point.
- L'ordre du jour provisoire de la quarante-septième session du Conseil des gouverneurs serait modifié pour accueillir ces points.

35. Les membres du Conseil d'administration ont accueilli chaleureusement les demandes d'admission de la République de Lituanie et de la République de Serbie, convenant qu'il était important de renforcer le système des Nations Unies, et ont indiqué qu'ils considéraient l'accroissement du nombre de Membres du FIDA comme une avancée positive vers un progrès global.

36. Le représentant de la Chine a demandé que l'objection opposée par son pays à l'approbation de la demande d'admission de la République de Lituanie (du fait de l'approbation par cette dernière de l'ouverture du prétendu bureau de représentation taïwanais en Lituanie en novembre 2021, qui enfreint la politique de la Chine et porte atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Chine) soit enregistrée dans le procès-verbal de la session.

37. La direction a expliqué le processus par lequel les nouveaux Membres rejoignent une liste lorsqu'ils adhèrent au FIDA. Lors de son adhésion au Fonds, un nouveau Membre choisit la liste sur laquelle il souhaite être inscrit et, après concertation avec les Membres de cette liste, et prise en compte des directives d'ordre financier ou autre, notifie sa décision au Président du Fonds par écrit.

Point 15 de l'ordre du jour – Questions opérationnelles [A]

a) Proposition de projet et de programme soumise à l'attention du Conseil d'administration

i) Afrique orientale et australe

a. Malawi – Programme de production agricole durable – Phase II (SAPP II)

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2023/140/R.3 et l'accord de financement négocié (document révisé EB 2023/140/R.3/Rev.1), et approuvé, par consensus et sans objection, le financement proposé en adoptant la résolution suivante, figurant au paragraphe 54:

  « DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Malawi un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de dix-huit millions cinquante mille dollars des États-Unis (18 050 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

38. Le Conseil d'administration a exprimé son large soutien à la seconde phase du Programme de production agricole durable (SAPP II), laquelle était conforme à la vision du Gouvernement malawien et au nouveau COSOP du FIDA pour le Malawi, reposant sur les enseignements tirés de la précédente collaboration du Fonds avec le pays. Les représentants se sont félicités des objectifs du programme et des partenariats de cofinancement stratégiques noués avec l'Union européenne, le Fonds pour l'adaptation et le Global Centre on Adaptation.

39. Le programme illustrait la valeur ajoutée et l'expertise du FIDA par l'utilisation d'une approche de ciblage différenciée pour aider à la fois les producteurs prêts à entrer sur le marché et les ménages en situation d'insécurité alimentaire (ces derniers se heurtant à des obstacles importants pour accéder au marché). Les représentants ont salué les activités du FIDA au Malawi, en insistant sur le fait qu'il importait de renforcer l'autosuffisance alimentaire du pays et en se félicitant de l'accent mis dans le programme sur l'intégration d'approches porteuses de transformations en matière de genre et tenant compte des enjeux nutritionnels et sur la réduction de la vulnérabilité face aux changements climatiques.

40. La direction a apporté des éclaircissements, notamment sur les divers mécanismes de marché mis en œuvre, et sur l'objet des plateformes multipartites, qui seraient utiles pour favoriser la coordination et le dialogue entre les différents acteurs de la chaîne de valeur.

Point 7 de l'ordre du jour – Questions diverses [I]

a) Informations actualisées sur la mise en œuvre du Mécanisme de financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les zones rurales en Afrique (ARCAFIM)

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note des informations actualisées sur la mise en œuvre de l'opération non souveraine dans le secteur privé Mécanisme de financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les zones rurales en Afrique (ARCAFIM), récemment approuvée par un vote par correspondance.

41. La direction a présenté des informations actualisées sur la mise en œuvre de l'ARCAFIM et son lancement réussi lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 28). Le mécanisme avait suscité beaucoup d'intérêt, et contribué à mettre davantage en lumière les activités du FIDA, ses engagements relatifs aux changements climatiques et sa capacité à rassembler des financements. La direction a également informé le Conseil d'administration des prochaines étapes, qui comprendraient l'achèvement de la taxonomie relative à l'adaptation aux changements climatiques, des outils d'évaluation, du manuel opérationnel, du système de suivi-évaluation, et du mécanisme de communication d'informations.

42. Le Conseil d'administration s'est déclaré globalement favorable à l'ARCAFIM et a accueilli avec satisfaction les informations actualisées. Compte tenu de la complexité et de la nature novatrice de cette opération non souveraine, la méthode d'approbation par vote par correspondance n'avait peut-être pas été la plus appropriée. À l'avenir, il serait préférable que les projets similaires et les opérations non souveraines liées à de nouvelles initiatives soient examinés par le Conseil d'administration lors d'une session formelle afin de faciliter la consultation et l'inclusion, et la mise à disposition d'informations adéquates.

b) Rapport oral sur la visite de pays du Conseil d'administration de 2023 en Ouganda

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note du rapport oral sur sa visite de pays de 2023 en Ouganda.

43. Les représentants ont remercié la direction pour la visite réussie et bien organisée en Ouganda, et ont souligné le rôle important de ces visites, qui permettent aux membres du Conseil d'administration de se rendre compte, de manière directe et pratique, de la façon dont le FIDA opère.

44. La visite de cette année a donné l'occasion aux représentants d'observer l'exécution d'opérations souveraines et non souveraines. Les membres avaient notamment visité les sites du Projet national d'appui à la production d'huile de palme et avaient pu constater les impacts positifs de ce dernier, qui associait l'amélioration des moyens d'existence des populations à la préservation de l'environnement. Les représentants ont également salué les résultats obtenus par le FIDA dans différents domaines, notamment au regard de l'autonomisation des femmes et des personnes handicapées.

45. Concernant la visite de pays du Conseil d'administration en Tunisie en 2024, la direction a rappelé que, conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa cent trente-neuvième session, elle se tiendrait du 4 au 8 novembre 2024.

Clôture de la session

46. Le président a remercié le Conseil d'administration pour cette session fructueuse. Le Conseil des gouverneurs devant élire les nouveaux membres et membres suppléants du Conseil d'administration à sa quarante-septième session, en février 2024, le président a exprimé sa gratitude aux membres du Conseil d'administration pour le travail accompli au cours des trois années de leur mandat.

47. Le discours de clôture du président du Conseil d'administration est intégralement disponible en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres, sous la cote EB 2023/140/INF.3.

Points approuvés par la procédure d'approbation en bloc à la cent quarantième session du Conseil d'administration

a) Questions opérationnelles

i. Propositions de projets et de programmes soumises à l'attention du Conseil d'administration

b. Afrique orientale et australe

i) Mozambique - Projet de développement résilient de la pêche artisanale (PROPEIXE)

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2023/140/R.4, l'additif et l'accord de financement négocié (document révisé EB 2023/140/R.4/Rev.1), et approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

> « DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Mozambique un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de vingt-neuf millions trois cent mille dollars des États-Unis (29 300 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

c. Amérique latine et Caraïbes

i) El Salvador – Programme pour le développement économique durable et inclusif favorisant une nutrition de qualité des zones rurales d'El Salvador (Rural Adelante 2.0)

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2023/140/R.5 et l'accord de financement négocié (document révisé EB 2023/140/R.5/Rev.1), et approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

> « DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République d'El Salvador un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de onze millions huit cent mille dollars des États-Unis (11 800 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

d. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

i) Somalie – Programme pour la résilience des moyens d'existence en milieu rural (RLRP)

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2023/140/R.6 et l'accord de financement négocié (document révisé EB 2023/140/R.6/Rev.1), et approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

> « DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République fédérale de Somalie un don au titre du Cadre de soutenabilité de la dette d'un montant de onze millions six cent mille dollars des États-Unis (11 600 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

e. Afrique de l'Ouest et du Centre

i) République centrafricaine – Projet d'élevage et d'appui aux jeunes (LYSP)

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2023/140/R.7 et l'accord de financement négocié (document révisé EB 2023/140/R.7/Rev.1), et approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

> « DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République centrafricaine un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de dix-huit millions cent quatre-vingt mille dollars des États-Unis (18 180 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

b) Questions institutionnelles

i. Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2024

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2023/140/R.8 et entériné le plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2024, tel qu'il figure dans ce document.

c) Questions financières

i. Examen annuel de l'Exposé de la politique de placement du FIDA

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2023/140/R.9, les additifs (Add.1 et Add.2) et le rectificatif (document révisé EB 2023/140/R.9/Rev.1), et approuvé l'Exposé de la politique de placement du FIDA tel qu'il est présenté dans le document.

ii. Ressources disponibles pour engagement

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2023/140/R.10, et approuvé les ressources disponibles pour engagement telles qu'elles sont présentées dans le document.

iii. Lutte contre la criminalité financière et activités de contrôle

a. Modifications à apporter au Cadre de contrôle interne

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2023/140/R.11, et approuvé les modifications à apporter au Cadre de contrôle interne telles qu'elles sont présentées dans le document.

b. Modifications à apporter à la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2023/140/R.12 et son rectificatif, (document révisé EB 2023/140/R.12/Rev.1), et approuvé les modifications à apporter à la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme telles qu'elles sont présentées dans le document.

d) Gouvernance

i. Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2025

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2023/140/R.13 et approuvé les dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2025.

Liste des documents soumis avant la cent quarantième session du Conseil d'administration

Document number	*Agenda item*	*Title*
Points pour examen en session		
EB 2023/140/R.1/Rev.1 + Add.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2023/140/R.3 + Sup.1[1]	15 a) i) a.	**République du Malawi** - Programme de production agricole durable – Phase II
EB 2023/140/R.4 + Add.1 + Sup.1[1]	3 a) i) b) i)	**République du Mozambique** - Projet de développement résilient de la pêche artisanale
EB 2023/140/R.5 + Sup.1[2]	3 a) i) c) i)	**République d'El Salvador** - Programme pour le développement économique durable et inclusif favorisant une nutrition de qualité des zones rurales d'El Salvador
EB 2023/140/R.6 + Sup.1[1]	3 a) i) d) i)	**République fédérale de Somalie** - Programme pour la résilience des moyens d'existence en milieu rural
EB 2023/140/R.7 + Sup.1[3]	3 a) i) e) i)	**République centrafricaine** - Projet d'élevage et d'appui aux jeunes
EB 2023/140/R.8	3 b) i)	Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2024
EB 2023/140/R.9 + Add.1 + Add.2 + Corr.1	3 c) i)	Examen annuel de l'Exposé de la politique de placement du FIDA
EB 2023/140/R.10	3 c) ii)	Ressources disponibles pour engagement
EB 2023/140/R.11	3 c) iii) a.	Modifications à apporter au Cadre de contrôle interne
EB 2023/140/R.12 + Corr.1	3 c) iii) b.	Modifications à apporter à la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
EB 2023/140/R.13	3 d) i)	Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2025
EB 2023/140/R.14	4	Débat stratégique avec le Président du FIDA – Partenariats stratégiques
EB 2023/140/R.15 + Add.1	5 a)	Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2024, perspectives budgétaires pour 2025-2026, budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2024 et plan indicatif pour 2025-2026 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFP
EB 2023/140/R.16	5 a)	Rapport du Comité d'audit sur le programme de travail et les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2024, et sur le budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2024 et le plan indicatif pour 2025-2026 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
EB 2023/140/R.17	5 b)	Informations actualisées sur la décentralisation du FIDA
EB 2023/140/R.18	5 c)	Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies: rapport d'achèvement
EB 2023/140/R.19 + Corr.1	5 d)	Rôle de supervision afférent à la fonction de déontologie au FIDA
EB 2023/140/R.20	6 a)	Rapport du Bureau du Conseil des gouverneurs sur l'examen du processus de nomination du Président du FIDA
EB 2023/140/R.21	6 b)	Demande d'admission en qualité de Membre non originaire - République de Serbie
EB 2023/140/R.31	6 b)	Demande d'admission en qualité de Membre non originaire - République de Lituanie
Notes d'information		
D'autres documents soumis pour information ont été mis en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres.		

[1] Document disponible en anglais seulement.
[2] Document disponible en espagnol seulement.
[3] Document disponible en français seulement.

IFAD | FIDA

Investing in rural people
Investir dans les populations rurales
Invertir en la población rural
الاستثمار في السكان الريفيين

قائمة الوفود في الدورة الأربعين بعد المائة للمجلس التنفيذي

Delegations at the 140th session of the Executive Board

Délégations à la cent quarantième session du Conseil d'administration

Delegaciones en el 140.º período de sesiones de la Junta Ejecutiva

Executive Board – 140th Session
Rome, 11-12 December 2023

MEMBERS / ALTERNATES

ALGERIA

Ali TERRAK
Chef de l'Inspection Générale
des finances
Ministère des finances de
la République algérienne
démocratique et populaire
Alger

Lamia BEN REDOUANE
Conseillère
Représentante permanente adjointe
de la République algérienne
démocratique et populaire auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies à Rome
Rome

ANGOLA

Gerson Mateus DOS SANTOS FRANCISCO
Troisième Secrétaire
Ambassade de la République
d'Angola
Rome

ARGENTINA

Carlos Bernardo CHERNIAK
Embajador
Representante Permanente
de la República Argentina ante
la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

Carolina HERNÁNDEZ
Tercera Secretaria
Representante Permanente Alterno
de la República Argentina ante
la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

AUSTRIA

Veronika BAUMGARTNER-PUTZ
Senior Advisor
International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
of the Republic of Austria
Vienna

BELGIUM

Lieven DE LA MARCHE
Ambassadeur
Représentant permanent du
Royaume de Belgique auprès du FIDA
Rome

Virginie KNECHT
Attachée
Représentation permanente de la Belgique
auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies à Rome
Rome

BRAZIL

Raquel Porto RIBEIRO MENDES
General Coordinator
for Sustainable Development Finance
of the Secretariat for International Affairs
Ministry of Finance of the
Federative Republic of Brazil
Brasilia

Arnaldo DE BAENA FERNANDES
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to IFAD
Rome

CAMEROON

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République du Cameroun auprès
du FIDA
Rome

CANADA

Elissa GOLBERG
Ambassador
Permanent Representative of Canada
to the Food and Agriculture Agencies
of the United Nations
Rome

Nalan YUKSEL
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the Food and
Agriculture Agencies
of the United Nations in Rome
Rome

Maxime CHARBONNEAU
Senior Policy Analyst
Agriculture and Food Systems Division
Global Issues and Development Branch
Global Affairs Canada
Ottawa

Catalina CANAS YANEZ
Policy Analyst
Agriculture and Food Systems Division
(MSF)
Global Issues and Development Branch
Global Affairs Canada
Ottawa

François CLOUTIER
Analyst, Global Institutions
Agriculture and Food Systems Division
Global Affairs Canada
Ottawa

CHINA

MEI Hongyong
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture in Rome
Rome

ZENG Shiyang
Second Secretary
Permanent Mission of the
People's Republic of China to
the United Nations Agencies
for Food and Agriculture in Rome
Rome

ZENG Xin
Attaché
Permanent Mission of the
People's Republic of China to
the United Nations Agencies
for Food and Agriculture in Rome
Rome

CÔTE D'IVOIRE

Koffi ADJOUMANI
Ministre Conseiller
Représentant Permanent Adjoint
Ambassade de la République
de Côte d'Ivoire
Rome

Larissa HOUENENOU nee SOUKOU
Premier secrétaire
Représentante permanente suppléante
de la République de Côte d'Ivoire
auprès de la FAO, du FIDA
et du PAM
Rome

DENMARK

Lisbeth JESPERSEN
Minister Counsellor
The Royal Danish Embassy
Rome

Christoffer Lamprecht MOUSING
Intern
The Royal Danish
Embassy
Rome

DOMINICAN REPUBLIC

Mario ARVELO
Embajador
Representante Permanente de la
República Dominicana ante
el FIDA
Roma

Iris Joseline PUJOL RODRÍGUEZ
Embajadora
Representante Permanente Alterna
ante el FIDA
Roma

Larissa Caridad VELOZ SANTANA
Ministra Consejera
Representante Permanente Alterna
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

María Cristina LAUREANO PEÑA
Primera Secretaria
Representante Permanente Alterna
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Berioska MORRISON
Ministra Consejera
Representante Permanente Alterna
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Moira VARGAS
Consejera
Representante Permanente Alterna
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

EGYPT

Mina RIZK
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt to
the Rome-based United Nations
Agencies
Rome

FRANCE

Mathilde LIMBERGERE
Adjointe à la cheffe du bureau
Financement multilatéral du développement
et du climat (MULTIFIN 3) à la
Direction générale du Trésor
Paris

Sylvain FOURNEL
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la France auprès des Nations unies
à Rome
Rome

Anaïs DEFFRENNES
Attachée
Représentation permanente de la
France auprès des Nations unies
à Rome
Rome

GERMANY

Ronald MEYER
Counsellor
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany to the
International Organizations in Rome
Rome

Sebastian RETTIG
Legal Trainee
Embassy of the Federal
Republic of Germany
Rome

Amelia HERWEGEN
Intern
Permanent Representation of the
Federal Republic of Germany to the
International Organizations in Rome
Rome

INDIA

Prasanna V. SALIAN
Director (OMI)
Department of Economic Affairs
Ministry of Finance of
the Republic of India
New Delhi

INDONESIA

Prihasto SETYANTO
Acting Secretary General
Ministry of Agriculture of
the Republic of Indonesia
Jakarta

Yurika ARIANTI PERMANASARI
Policy Analyst
Sub Coordinator for UN Affairs
International Cooperation Bureau
Ministry of Agriculture of
the Republic of Indonesia
Jakarta

Erma RHEINDRAYANI
Counsellor
Embassy of the Republic of Indonesia
to Italy
Rome

Purna Cita NUGRAHA
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Rini INDIYATI
Agricultural Attaché
Embassy of the Republic of Indonesia
to Italy
Rome

Safira AMORITA
Officer
Ministry of Foreign Affairs
of the Republic of Indonesia
Jakarta

IRELAND

Michelle WINTHROP
Ambassador of Ireland to
the Republic of Korea
Department of Foreign Affairs
of Ireland
Dublin

Judith RANDEL
Agricultural Development and
Food Systems Advisor
Development Cooperation and
Africa Division (DCAD)
Department of Foreign Affairs
of Ireland
Dublin

ITALY

Gian Paolo RUGGIERO
Director
International Financial Relations
Ministry of Economy and Finance
of the Italian Republic
Rome

Giacomo COSMI
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

Francesca LOMBARDO
Officer
Multilateral Development Banks and Funds
Ministry of Economy and Finance
of the Italian Republic
Rome

JAPAN

SHINDO Mitsuaki
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
designate
of Japan to the United Nations Food
and Agriculture Agencies in Rome
Embassy of Japan
Rome

SHIBUYA Yutaka
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of Japan to IFAD
Rome

KUWAIT

Khaled ALKHALED
Deputy Director of Operations
for International Organizations
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

MEXICO

Sandra Paola RAMÍREZ VALENZUELA
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS (KINGDOM OF THE)

Marcellinus Joannes Maria BEUKEBOOM
Ambassador
Permanent Representative of
the Kingdom of the Netherlands to
the United Nations Organizations
for Food and Agriculture in Rome
Rome

Jan BADE
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture in Rome
Rome

Merel VAN DER VEN
Desk Officer IFAD
Multilateral Institutions and Human Rights
Department
International Financial Institutions Division
Ministry of Foreign Affairs of the
Kingdom of the Netherlands
The Hague

Angelique VERMEER
Junior Policy Officer
Permanent Representation of
the Kingdom of the Netherlands to
the United Nations Organizations
for Food and Agriculture in Rome
Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

NORWAY

Even STORMOEN
Senior Advisor
Section for United Nations Policy
Royal Norwegian Ministry
of Foreign Affairs
Oslo

Ingrid HORDVEI DANA
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Norway to IFAD
Royal Norwegian Embassy
Rome

Iside TACCHINARDI
Advisor
Permanent Mission of Norway to the
UN Organisations in Rome
Royal Norwegian Embassy
Rome

Ella Kjærås AABERG
Intern
Permanent Mission of Norway to the
United Nations Organisations
in Rome
Rome

SAUDI ARABIA

Mohammed Ahmed M. ALGHAMDI
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

Salah bin AbdelRazaq AL KHODER
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

SPAIN

Moisés MORERA MARTÍN
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de España ante los Organismos
de las Naciones Unidas en Roma
Roma

SWEDEN

Petter NILSSON
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Sweden to IFAD
Rome

Björn STRANDBERG
Programme and Policy Officer
Embassy of Sweden
Rome

Ebba WESTERBERG
Intern
Embassy of Sweden
Rome

SWITZERLAND

Krisztina BENDE
Ambassadeur
Représentante permanente
de la Confédération suisse auprès
de la FAO
Rome

Marlene HEEB
Conseillère
Représentante permanente adjointe
de la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Mission permanente de la
Suisse auprès des Organisation
des Nations Unies à Rome
Rome

Patrik OLSSON
Chef adjoint
Section thématique systèmes
alimentaires
Direction du développement et
de la coopération (DDC)
Berne

UNITED ARAB EMIRATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR
Deputy Director
International Financial Relations
Department
Ministry of Finance of the
United Arab Emirates
Abu Dhabi

UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU
Chargé d'Affaires
United Kingdom Permanent Representation
to the UN Agencies in Rome
Rome

Katie TRUSLOVE
Adviser
United Kingdom Permanent Representation
to the UN Agencies in Rome
Rome

Fiona PRYCE
Office and Programme Manager
United Kingdom Permanent Representation
to the UN Agencies in Rome
Rome

UNITED STATES

James CATTO
Director
Office of International Development Policy
Department of the Treasury of
the United States of America
Washington, D.C.

Christopher CLEM
International Economist
Department of the Treasury of
the United States of America
Washington, D.C.

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Haifa AISSAMI MADAH
Embajadora
Representante Permanente de
la República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas en Roma
Roma

Jose Angel BUCARELLO GUZMAN
Representante Permanente Adjunto de
la República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Investir dans les populations rurales

Conseil d'administration
Cent quarantième session
Rome, 11-12 décembre 2023

Ordre du jour

Cote du document: EB 2023/140/R.1/Rev.2

Point de l'ordre du jour: 2

Date: 11 décembre 2023

Distribution: Publique

Original: Anglais

Questions techniques:

Claudia ten Have
Secrétaire du FIDA
Bureau de la Secrétaire
courriel: c.tenhave@ifad.org

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
Bureau de la Secrétaire
courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Les documents relatifs à la réunion sont disponibles sur cette page. En cas de questions sur la documentation, veuillez vous adresser à igmr@ifad.org.

Ordre du jour de la cent quarantième session du Conseil d'administration

Renseignements à l'usage des représentantes et représentants au Conseil d'administration

1. La cent quarantième session du Conseil d'administration se tiendra les lundi 11 et mardi 12 décembre au siège du FIDA, 44, Via Paolo di Dono, à Rome, dans la salle de conférences Italie. Les réunions auront lieu le lundi 11 décembre de 9 h 30 à 17 h 30, avec une pause déjeuner de 13 heures à 14 h 30, et le mardi 12 décembre de 9 h 30 à 13 heures. Chaque délégation disposera d'un siège à la table de conférence et d'un autre, placé derrière celui-ci, où prendront respectivement place la représentante ou le représentant au Conseil d'administration et sa conseillère ou son conseiller. Les représentantes et représentants ne siégeant pas en plénière pourront suivre les débats dans la salle Ovale. Ils pourront aussi suivre les débats à distance sur la plateforme de visioconférence Zoom.

2. Pour faciliter le bon déroulement de la session, il a été décidé que les points de l'ordre du jour seraient regroupés comme suit:

   I. Points pour examen en séance
   II. Points mis en ligne pour information

3. Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil d'administration figure à côté de chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

   [A] = pour approbation; **[E]** = pour examen; **[I]** = pour information; **[C]** = pour confirmation.

Points pour examen en séance (section I)

4. Les points dont l'examen est prévu en séance sont énumérés à la section I, y compris les points soumis à la procédure d'approbation en bloc. Au début de la session et après l'adoption de l'ordre du jour, la présidente ou le président demandera l'approbation ou la confirmation en bloc de ces points. Tout point pourra faire l'objet d'un examen en séance si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ces demandes doivent être communiquées par écrit au Bureau de la Secrétaire (igmr@ifad.org) au plus tard une semaine avant la session.

Points mis en ligne pour information (section II)

5. Les documents soumis pour information ne pourront être examinés en séance que si la direction l'estime nécessaire ou si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ces demandes doivent être communiquées par écrit au Bureau de la Secrétaire (igmr@ifad.org) au plus tard une semaine avant la session.

Calendrier des travaux de la session

6. L'ordre du jour ne suit pas nécessairement l'ordre dans lequel les documents seront examinés. Un calendrier des travaux sera mis en ligne avant la session sur le site Web du FIDA et sur la plateforme interactive réservée aux États membres; on y trouvera l'horaire et l'ordre des débats.

7. Ce calendrier des travaux ne comprendra que les points à examiner en séance.

Ordre du jour

I. Points pour examen en séance

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour (EB 2023/140/R.1/Rev.1) **[A]**

3. Points soumis à la procédure d'approbation en bloc

a) Questions opérationnelles [A]

ii. Propositions de projets et de programmes soumises à l'attention du Conseil d'administration

b. Afrique orientale et australe

i) Mozambique – Projet de renforcement de la résilience de la pêche artisanale (PROPEIXE) (EB 2023/140/R.4 + Add.1 + Sup.1)

c. Amérique latine et Caraïbes

i) **El Salvador** – Programme pour le développement économique durable et inclusif favorisant une nutrition de qualité des zones rurales d'El Salvador (Rural Adelante 2.0) (EB 2023/140/R.5 + Sup.1)

d. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

i) **Somalie** – Programme pour la résilience des moyens d'existence en milieu rural (RLRP) (EB 2023/140/R.6 + Sup.1)

e. Afrique de l'Ouest et du Centre

i) **République centrafricaine** – Projet d'appui à l'élevage et à la jeunesse (LYSP) (EB 2023/140/R.7 + Sup.1)

b) Questions institutionnelles [C]

i. **Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2024** (EB 2023/140/R.8)

c) Questions financières [A]

i. **Examen annuel de l'Exposé de la politique de placement du FIDA** (EB 2023/140/R.9 + Add.1 + Add.2 + Corr.1)

ii. **Ressources disponibles pour engagement** (EB 2023/140/R.10)

iii. **Lutte contre la criminalité financière et activités de contrôle**

a. **Modifications à apporter au Cadre de contrôle interne** (EB 2023/140/R.11)

b. **Modifications à apporter à la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme** (EB 2023/140/R.12 + Corr.1)

d) Gouvernance [A]

i. **Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration prévues en 2025** (EB 2023/140/R.13)

4. Débat stratégique avec le Président du FIDA – Partenariats stratégiques (EB 2023/140/R.14) **[E]**

5. Questions institutionnelles

a) **Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2024, perspectives budgétaires pour 2025-2026 et budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2024 et plan indicatif pour 2025-2026 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTE, le SAFP et le MARE** (EB 2023/140/R.15 + Add.1 + EB 2023/140/R.16) **[A]**

b) **Informations actualisées sur la décentralisation du FIDA** (EB 2023/140/R.17) **[E]**

c) **Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies: rapport d'achèvement** (EB 2023/140/R.18) **[E]**

d) **Rôle de supervision afférent à la fonction de déontologie au FIDA** (EB 2023/140/R.19 + Corr.1) **[C/A]**

6. Gouvernance [A]

a) **Rapport et recommandations issues de l'examen par le Bureau du Conseil des gouverneurs des pratiques applicables au processus à suivre pour les futures nominations du Président du FIDA** (EB 2023/140/R.20)

b) **Demandes d'admission en qualité de Membres non originaires** (EB 2023/140/R.21 + EB 2023/140/R.31)

15. Questions opérationnelles [A]

a) Proposition de projet et de programme soumise à l'attention du Conseil d'administration

i. Afrique orientale et australe

a. **Malawi** - Programme de production agricole durable – Phase II (SAPP II) (EB 2023/140/R.3 + Sup.1)

7. Questions diverses [I]

a) Informations actualisées sur la mise en œuvre du Mécanisme de financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les zones rurales en Afrique (ARCAFIM)

b) Rapport oral sur la visite de pays du Conseil d'administration de 2023 en Ouganda

Points présentés pour information

8. Rapports des organes subsidiaires

a) Procès-verbal de la cent vingt-troisième session du Comité de l'évaluation (EB 2023/140/R.22)

b) Compte rendu de la troisième session de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2023/140/R.23)

c) Procès-verbal de la cent soixante et onzième réunion du Comité d'audit (EB 2023/140/R.24)

10. Rapport sur la gestion actif-passif jusqu'au 30 juin 2023 (EB 2023/140/R.25)

11. Rapport sur les questions opérationnelles examinées à la consultation du Conseil d'administration (EB 2023/140/R.26)

12. Programme provisoire des activités de la quarante-septième session du Conseil des gouverneurs (EB 2023/140/R.27)

13. Mémorandum d'accord entre la Clinton Global Initiative de la Fondation Bill, Hillary and Chelsea Clinton et le FIDA (EB 2023/140/R.28)

14. Gestion financière des projets: Rapport de situation annuel comprenant l'examen du Cadre conceptuel relatif à l'information financière et à l'audit des projets financés par le FIDA (EB 2023/140/R.29)

15. Avant-projet d'ordre du jour provisoire de la cent quarante et unième et la cent quarante-deuxième session du Conseil d'administration (EB 2023/140/R.30)

III. Notes d'information

D'autres documents ont été mis en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres.

Ordre du jour annoté

Annotations

I. Points pour examen en séance

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour [A]

L'ordre du jour provisoire figure dans le présent document.

3. Points soumis à la procédure d'approbation en bloc

Comme suite à l'approbation par le Conseil d'administration, à sa cent trente-huitième session, de la proposition tendant à ce que certains documents lui soient présentés en bloc, les documents ci-après sont soumis à son attention au titre de ladite procédure:

a) Questions opérationnelles [A]

i. Propositions de projets et de programmes soumises à l'attention du Conseil d'administration

b. Afrique orientale et australe

i) **Mozambique** – Projet de renforcement de la résilience de la pêche artisanale (PROPEIXE)

Institution initiatrice: FIDA
Durée du projet: 7 ans
Coût total du projet: 63,4 millions d'USD
Montant du don du FIDA (CSD): 29,3 millions d'USD
Cofinanceurs:
- Fonds pour l'environnement mondial: 8,9 millions d'USD
- Agence norvégienne de coopération pour le développement: 3,0 millions d'USD
- État: 3,4 millions d'USD
- Bénéficiaires: 2,2 millions d'USD
- Secteur privé: 5,5 millions d'USD

Déficit de financement: 11,1 millions d'USD
Pays admis à bénéficier d'une aide à des conditions particulièrement favorables et classé dans la catégorie des pays présentant un risque élevé de surendettement.

c. Amérique latine et Caraïbes

i) **El Salvador** – Programme pour le développement économique durable et inclusif favorisant une nutrition de qualité des zones rurales d'El Salvador (Rural Adelante 2.0)

Institution initiatrice: FIDA
Durée du programme: 8 ans
Coût total du programme: 87,39 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA: 11,80 millions d'USD
Cofinanceurs:
- Fonds de l'OPEP pour le développement international (Fonds de l'OPEP): 30,00 millions d'USD
- État: 20,00 millions d'USD
- Bénéficiaires: 6,09 millions d'USD

Déficit de financement: 19,50 millions d'USD

L'octroi d'un prêt à des conditions ordinaires est recommandé.

d. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

i) **Somalie** – Programme pour la résilience des moyens d'existence en milieu rural (RLRP)

Institution initiatrice: FIDA
Durée du programme: 8 ans
Coût total du programme: 31,22 millions d'USD
Montant du don du FIDA (CSD): 11,60 millions d'USD
Cofinanceurs:
État: 2,7 millions d'USD
Bénéficiaires: 3,0 millions d'USD
Déficit de financement: 13,92 millions d'USD
Pays admis à bénéficier d'une aide à des conditions particulièrement favorable et classé dans la catégorie des pays en situation de surendettement.

e. Afrique de l'Ouest et du Centre

i) **République centrafricaine** – Projet d'appui à l'élevage et à la jeunesse (LYSP)

Institution initiatrice: FIDA
Durée du projet: 7 ans
Coût total du projet: 36,94 millions d'USD
Montant du don du FIDA (CSD): 18,18 millions d'USD
Cofinanceurs:
Fonds pour l'environnement mondial: 8,93 millions d'USD
État: 5,77 millions d'USD
Bénéficiaires: 1,16 million d'USD
Institutions de financement partenaires locales: 2,90 millions d'USD
Pays admis à bénéficier d'une aide à des conditions particulièrement favorables et classé dans la catégorie des pays présentant un risque élevé de surendettement.

b) Questions institutionnelles [C]

i. **Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2024**

Le document, qui présente le plan de travail de 2024 pour les activités d'audit interne et d'enquête au FIDA, approuvé par le Président, est soumis au Conseil d'administration pour confirmation.

c) Questions financières [A]

i. **Examen annuel de l'Exposé de la politique de placement du FIDA**

Conformément à l'Exposé de la Politique de placement (ExPP) du FIDA (EB 2011/104/R.43), « le Conseil d'administration examine annuellement la pertinence de l'ExPP à sa dernière session de chaque année civile, sur la base d'un rapport qui lui est soumis par le Président ». L'examen annuel, soumis au Conseil d'administration pour approbation, fait le point sur la mise en œuvre de la politique. Ainsi que le Comité d'audit l'a demandé à sa cent vingt-cinquième réunion, en novembre 2012, l'ExPP sera assorti, pour information, du Cadre de

contrôle des placements du FIDA (EB 2023/140/R.9/Add.1). Comme l'a suggéré le Conseil d'administration pour faciliter l'examen, le document EB 2023/140/R.9/Add.2 récapitule les changements qu'il est proposé d'apporter à l'Exposé de la Politique de placement et au cadre de contrôle.

ii. **Ressources disponibles pour engagement**

Le document présente des informations sur le niveau des ressources disponibles pour engagement à l'appui du programme de travail du FIDA pour 2024, sur la base du principe du flux de trésorerie durable.

iii. **Lutte contre la criminalité financière et activités de contrôle**

a. **Modifications à apporter au Cadre de contrôle interne**

À la suite de l'examen du Cadre de contrôle interne (EB 2019/127/R.39) approuvé par le Conseil d'administration en 2019, ce document présente les modifications qu'il est proposé d'apporter au cadre, pour approbation par le Conseil d'administration.

b. **Modifications à apporter à la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme**

À la suite de l'examen de la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (EB 2019/128/R.41/Rev.1) approuvée par le Conseil d'administration en 2019, ce document, assorti d'un rectificatif, présente les modifications qu'il est proposé d'apporter à la politique, pour approbation par le Conseil d'administration.

d) Gouvernance [A]

i. **Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2025**

Ce document contient les dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2025.

4. Débat stratégique avec le Président du FIDA – Partenariats stratégiques [E]

Ce débat portera sur les partenariats et la façon dont le FIDA peut s'en servir pour obtenir un impact plus important aux niveaux stratégique, financier et opérationnel. Les observations des États membres guideront les priorités qui seront définies par le Fonds en matière de partenariats afin de répondre aux nouveaux défis et de mettre à profit les occasions qui s'offriront à lui.

5. Questions institutionnelles

a) **Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2024, perspectives budgétaires pour 2025-2026 et budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2024 et plan indicatif pour 2025-2026 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTE, le SAFP et le MARE [A]**

Conformément à la section 10 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA, le Président soumet au Conseil d'administration, pour approbation, le projet de programme de travail du FIDA pour 2024, accompagné du projet de budget pour 2024. Conformément à la Politique de l'évaluation au FIDA, ce document présente aussi le budget-programme de travail pour 2024 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), accompagné de son plan de travail indicatif pour 2025-2026, que le Conseil d'administration est invité à examiner. Sur recommandation du Conseil d'administration, les budgets du FIDA et d'IOE seront soumis pour approbation finale au Conseil des gouverneurs à sa quarante-septième session, en février 2024.

Ce document présente aussi les rapports de situation sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) et sur la mise en œuvre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) et du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE), dont la transmission au Conseil des gouverneurs pour information est soumise à l'approbation du Conseil d'administration.

D'autre part, le document EB 2023/140/R.16, soumis à l'attention du Conseil d'administration, présente les conclusions de l'examen du programme de travail et des budgets réalisé par le Comité d'audit à sa cent soixante et onzième réunion. Les recommandations du Comité de l'évaluation relatives au budget-programme de travail du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA figurent dans le procès-verbal de la cent vingt-troisième session du Comité.

b) **Informations actualisées sur la décentralisation du FIDA [E]**

Ce document fait le point sur la mise en œuvre de réformes dans le cadre de la décentralisation 2.0 du FIDA. Il appelle l'attention sur les grandes étapes, les ajustements et l'ouverture du bureau régional pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok. Il aborde aussi les difficultés rencontrées et les avancées obtenues pour différents axes de travail, notamment la décentralisation du personnel, le développement des infrastructures et les stratégies de communication.

c) **Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies: rapport d'achèvement [E]**

La mise en œuvre du Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies s'est achevée fin 2022. Ce rapport d'achèvement, soumis au Conseil d'administration pour examen, présente les résultats définitifs de l'initiative, notamment son impact et les enseignements qui en ont été tirés.

d) **Rôle de supervision afférent à la fonction de déontologie au FIDA [C/A]**

Le document R.19 et son rectificatif, soumis au Conseil d'administration pour confirmation, présente la proposition concernant le rôle de supervision de la fonction de déontologie qui incombe aux organes directeurs. Ils présentent aussi, pour approbation par le Conseil d'administration, un projet portant sur les modifications du mandat du Comité d'audit qu'il est nécessaire d'apporter pour prendre en compte ces nouvelles responsabilités.

6. Gouvernance [A]

a) **Rapport et recommandations issues de l'examen par le Bureau du Conseil des gouverneurs des pratiques applicables au processus à suivre pour les futures nominations du Président du FIDA**

Conformément aux instructions données par le Conseil des gouverneurs à sa quarante-sixième session, le Bureau du Conseil des gouverneurs a procédé à l'examen du processus de nomination du Président du FIDA, en prenant en considération les meilleures pratiques en usage dans des institutions comparables. Le Conseil d'administration est invité à examiner le rapport et les recommandations qui y sont formulées, et à approuver sa transmission, y compris le projet de résolution figurant à l'annexe II, au Conseil des gouverneurs afin qu'il puisse l'examiner et l'adopter à sa quarante-septième session.

b) **Demandes d'admission en qualité de Membres non originaires**

Des recommandations relatives aux demandes d'admission en qualité de Membres non originaires du FIDA présentées par la République de Serbie et la République de Lituanie seront soumises au Conseil d'administration pour examen.

15. Questions opérationnelles [A]

a) Propositions de projets et de programmes soumises à l'attention du Conseil d'administration

i. Afrique orientale et australe

a. **Malawi** – Programme de production agricole durable – Phase II (SAPP II) (EB 2023/140/R.3)

Institution initiatrice: FIDA

Durée du programme: 7 ans

Coût total du programme: 53,33 millions d'USD

Montant du don du FIDA au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD): 18,08 millions d'USD

Cofinanceurs:

Union européenne: 2,60 millions d'USD

État: 8,00 millions d'USD

Bénéficiaires: 6,00 millions d'USD

Autres sources nationales: 3,04 millions d'USD

Déficit de financement: 15,61 millions d'USD

Pays admis à bénéficier d'une aide à des conditions particulièrement favorables et classé dans la catégorie des pays présentant un risque élevé de surendettement.

7. Questions diverses [I]

a) Informations actualisées sur la mise en œuvre du Mécanisme de financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les zones rurales en Afrique (ARCAFIM)

b) Rapport oral sur la visite de pays du Conseil d'administration de 2023 en Ouganda